

Le mot du Maire

Chères Juliennes, Chers Juliennois,

La pandémie toujours présente, la guerre déclarée à l'Ukraine, la nécessité de transformer nos modes d'énergie pour répondre à une transition écologique essentielle à l'horizon 2030 nous rappellent chaque jour nos obligations et responsabilités ainsi que notre chance de résider en France.

La cérémonie de la citoyenneté avec la remise de la première carte électorale et la présence de nos jeunes qui s'engagent nous fait chaud au cœur.

Nous menons avec Grand Poitiers, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le CRER (Centre régional des énergies renouvelables) une étude sur le mode de chauffage adapté de nos bâtiments (école, salle polyvalente, salle omnisports) afin d'être respectueux de notre environnement, de réaliser de véritables économies tout en garantissant un confort pour nos enfants et nos associations. Un réseau de chaleur biomasse se dessine. L'État apporte des subventions importantes dans ce domaine.

Au conseil municipal du 22 mars 2022, nous avons réalisé le bilan de l'année 2021. Chaque adjoint dans son périmètre et les services municipaux sont conscients des économies à réaliser afin de maîtriser les dépenses et maintenir une capacité d'autofinancement.

Dans le budget d'investissement 2021, parmi les travaux réalisés citons :

- La rénovation de la toiture de la salle polyvalente : 120 000 € HT (soit un coût réel de 54 000 €, déduction faite de la subvention de 66 000 € obtenue sur ce projet)
- La mise aux normes et agrandissement des vestiaires du stade de foot : 135 000 € HT (à déduire 70 000 € de subvention soit un coût réel de 65 000 € pour la collectivité)
- 2ème tranche d'extension du cimetière : 24 500 € (pour rappel : le projet total d'agrandissement du cimetière : 58 000 € sur lequel 28 000 € de subvention à déduire)
- Les travaux de réparation dans le groupe scolaire : 22 000 €
- L'éclairage extérieur à la bibliothèque : 9 180 €

La présentation du budget 2022 comprend différents indicateurs à prendre en compte :

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal de notre commune est de 0.846 % pour les années 2019 et 2020

Ce coefficient mesure le niveau de pression fiscale qui est exercé par la collectivité sur les habitants et les entreprises du territoire par rapport à la moyenne nationale.

Un coefficient supérieur à 1 (ou 100%) signifiera que la collectivité a davantage fait appel à la fiscalité par rapport à la moyenne nationale pour financer ses actions.

** (source DGFIP - année 2021 non communiquée à ce jour).*

***Les différentes taxes :**

Depuis 2011, aucune hausse de la part communale sur les impôts locaux n'a été réalisée que ce soit pour la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés bâties ou la taxe sur les propriétés non bâties.

2022 marquera la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le coût moyen par an et par foyer était de 806 € sur Saint Julien l'Ars.



LETTRE D'INFORMATION

Mars- Avril 2022

Spéciale

BUDGET 2022

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

☎ 05 49 56 71 24
✉ mairie.stjulienlars@wanadoo.fr
🌐 saintjulienlars.fr
📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

Les diminutions des dotations de l'État nous conduisent à prendre des décisions afin de poursuivre nos investissements et le service public qui vous est dû.

La base pour la taxe foncière est augmentée de 3,4% par l'état ce qui apportera une enveloppe de 50 000 € pour notre commune.

Le conseil municipal a voté une hausse de fiscalité de 5%. Cet effort collectif générera une ressource supplémentaire de 49 000€, cela se traduit globalement par un effort de 11 € mensuels en moyenne pour chaque foyer (sur 10 mois).

Enfin, quelques exemples des travaux prévus pour 2022 : rénovation de la couverture du bâtiment abritant les restos du cœur, école de musique et espace ados, plateforme pour les containers des poubelles, mise en place d'un grillage à l'école rue de Poitiers pour renforcer la sécurité, renouvellement et pose de rideaux à la salle polyvalente et à la Sapinette, soutiens aux associations.

Grâce à notre adhésion au syndicat Énergie Vienne, nous allons bénéficier d'une subvention ainsi qu'un prêt à taux 0. Ceci pour financer l'installation de l'espace France Services, le regroupement de la mission locale, les assistantes sociales et d'autres services à venir dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie.

Le Maire,
Béatrice VANNESTE

Budget de fonctionnement 2022

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement voté en Conseil s'élève à **2 352 200€** pour l'année 2022 via l'excédent reporté de 411 226,11€.

(L'enveloppe votée pour l'année 2021 était de 2 500 000,00 € pour un budget réalisé in fine 1 783 716,99€).

Sur cette année 2022, le budget de fonctionnement, co construit en commission finances, a vu quelques ajustements en réponse aux nouvelles contraintes économiques tout en maintenant un même niveau de qualité des services publics :

- l'augmentation du coût des énergies qui se répercute, à titre d'exemple, à l'échelle de la commune sur le chauffage des bâtiments municipaux, le carburant inhérent à la réalisation des missions des agents techniques.
- l'augmentation des denrées alimentaires impactant la cantine

Dépenses analytiques de Fonctionnement 100 € du budget de fonctionnement équivaut à ...

32 € Charges à caractère général

(Eau et assainissement, Énergie – Electricité, Combustibles, cantine scolaire, Carburants, Fournitures de petit équipement, Fournitures de voirie, Fournitures administratives, médiathèque, Fournitures scolaires, Contrats de prestations de services, Bâtiments publics, Maintenance etc ...)

6 € autres Charges de gestion courante

(Indemnités élus, Créances admises en non-valeur Créances éteintes, Service d'incendie, CCAS Subventions.fonct.aux associations, etc...)

4 € atténuation de produit (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

3 € dépenses imprévues

2 € Charges financières



53 € Charges de personnel et frais assimilés

Un soutien aux associations toujours aussi prégnant

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2022

| ASSOCIATIONS ST JULIEN L'ARS | Montant |
|--|----------|
| Amicale des Cyclotouristes de la Vienne | 300,00 |
| Association Amicale Sportive de St Julien (AASSJ Foot) | 2 000,00 |
| Association Communale de Chasse (ACCA St Julien l'Ars) | 300,00 |
| Association des Familles de Traumatés Crâniens (AFTC PC) | 300,00 |
| Association des Parents d'Élevés | 800,00 |
| Club Cœur et Santé | 450,00 |
| Club Gymnique de Saint Julien l'Ars (CGSJA) | 3 000,00 |
| Comité des Fêtes | 1 500,00 |
| Don du sang | 300,00 |
| Entente Pongiste Tercé Saint Julien | 1 400,00 |
| Esprit Archerie | 1 400,00 |
| Foyer d'Éducation Physique et Sportive (FEPS) | 2 500,00 |
| Groupement des Jeunes Vienne et Moulière Football | 500,00 |
| Les Enfants de Saint Julien l'Ars (Harmonie) | 800,00 |

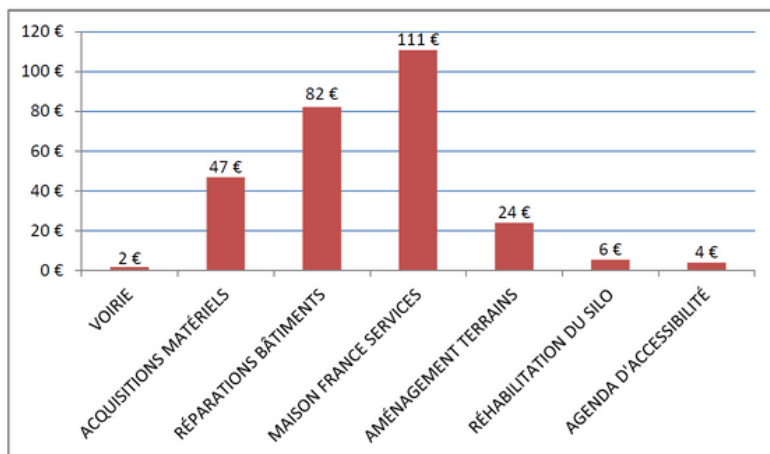
| | |
|---|------------------|
| Les Run'Ars | 1 200,00 |
| Osiris Yoga | 270,00 |
| Gymnastique Volontaire | 800,00 |
| Tennis Club Vienne et Moulière | 1 300,00 |
| Union Sportive 86 Vienne et Moulière (Judo) | 2 000,00 |
| VTT Vienne et Moulière | 400,00 |
| VMS | 800,00 |
| TEAMS Pétanque | 200,00 |
| MAM CALINOUS | 200,00 |
| TOTAL ASSOCIATIONS | 22 720,00 |
| Prévention routière | 150,00 |
| Coopérative Scolaire | 3 729,60 |
| TOTAL GLOBAL | 26 599,60 |

Un montant total de subventions de **26 599.60 €** en légère diminution en comparaison de l'année 2021 (29 200€) suite aux arbitrages effectués pour les raisons évoquées ci dessus en préambule.

L'esprit de la municipalité est de conjuguer l'effort collectif à la maîtrise de l'équilibre budgétaire tout en réaffirmant son soutien aux associations de façon équitable.

Budget d'investissement 2022

Montant des dépenses d'opérations d'investissement par habitants en €



OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS (en montant €)

| | |
|--|-------------------|
| VOIRIE | 4 800,00 |
| ACQUISITIONS MATÉRIELS | 126 984,09 |
| RÉPARATIONS BÂTIMENTS | 222 541,91 |
| MAISON FRANCE SERVICES | 300 000,00 |
| AMÉNAGEMENT TERRAINS | 65 000,00 |
| RÉHABILITATION DU SILO | 15 000,00 |
| AGENDA D'ACCESSIBILITÉ | 11 000,00 |
| TOTAL DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT | 745 326,00 |

Report 2021 de 147 901,00€ inclus

Montant des Recettes d'investissement en €

| Reports | Propositions | Budget | Observations |
|------------------|---------------------|---------------------|---|
| | 35 000,00 | 35 000,00 | FCTVA |
| | 32 000,00 | 32 000,00 | Taxe d'aménagement |
| | 497 285,42 | 497 285,42 | Couverture du besoin de financement |
| | 40 000,00 | 40 000,00 | Subvention du Département |
| | 55 000,00 | 55 000,00 | Prêt bancaire |
| | 101,36 | 101,36 | Cautions |
| | 659 386,78 | 659 386,78 | Total des recettes réelles hors opérations |
| | 2 848,22 | 2 848,22 | Amortissements |
| | 377 200,00 | 377 200,00 | Virement de la section fonct. à section d'invest. |
| | 380 048,22 | 380 048,22 | Total des recettes d'ordre |
| 82 765,00 | 0,00 | 82 765,00 | GROSSE RÉPARATIONS BÂTIMENTS |
| Reports | Propositions | Budget | Observations |
| 33 000,00 | | 33 000,00 | Subvention de l'État |
| 34 765,00 | | 34 765,00 | Subvention du Département |
| 15 000,00 | | 15 000,00 | Subvention de la FFF |
| 0,00 | 250 000,00 | 250 000,00 | MAISON FRANCE SERVICES |
| | 55 000,00 | 55 000,00 | Subvention de l'État |
| | 195 000,00 | 195 000,00 | Prêt bancaire |
| 0,00 | 17 000,00 | 17 000,00 | AMÉNAGEMENT DE TERRAINS |
| | 15 000,00 | 15 000,00 | Subvention de l'État |
| | 2 000,00 | 2 000,00 | Subvention Grand Poitiers |
| 82 765,00 | 267 000,00 | 349 765,00 | TOTAL DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT |
| 82 765,00 | 1 306 435,00 | 1 389 200,00 | TOTAL |



